



SWK15

Guide d'entretien
et garantie


DICKSON[®]
solar fabrics

> PRÉSENTATION DE VOTRE TOILE

SWK15 est une toile microperforée avec un taux d'ouverture de 15% vous permettant d'obtenir un confort thermique et visuel.

Doté d'une résistance exceptionnelle à la déchirure, SWK15 peut être utilisé pour différentes applications de protection solaire extérieure: store vertical, voile d'ombrage, pergola, véranda, velum ...

> RECOMMANDATIONS D'USAGE

SWK15 possède toutes les caractéristiques nécessaires pour une utilisation en protection solaire extérieure ; vous ne devriez donc rencontrer aucun problème particulier si vous respectez les quelques recommandations suivantes:

- Vérifiez à réception du produit que SWK15 est bien tendu pour éviter tout point de contact avec des éléments de la structure qui l'accueille. Cela permettra de préserver la toile d'une détérioration prématurée, et d'empêcher toute formation de poche d'eau en cas de pluie.



- > Par temps de pluie, le système peut être utilisé mais il faudra éviter de le réenrouler humide pour une longue période. Si pour différentes raisons, vous deviez le réenrouler humide, déroulez le dans les 48 h si possible, pour faire sécher la toile.
- > Respectez les classes de vent indiquées par le fabricant du produit fini.
- > Evitez de cuisiner sous votre toile ; les émanations grasses pourraient progressivement se déposer à la surface de la toile, et provoquer à terme l'apparition de salissures, voire de moisissures.
- > A l'utilisation, un léger affaissement de la toile peut survenir; dans ce cas, un réglage des tensions par un spécialiste permettra de retrouver une planéité satisfaisante.
- > Pensez à examiner de temps en temps la qualité de l'enroulement et vérifiez que celui-ci s'effectue correctement. Cela permet de limiter l'apparition de cassures ou de plis sur la toile. Sachez cependant que ces imperfections visuelles n'affectent en rien la fonction essentielle de la toile : la protection solaire

ENTRETIEN COURANT

SWK15 est conçu pour résister aux intempéries et aux agressions climatiques. Pour que SWK15 reste pleinement efficace, il est essentiel d'entretenir votre toile régulièrement.

- > Il est nécessaire d'effectuer un contrôle visuel de la toile une fois par an pour vérifier les points suivants:
 - Aucune coupure ou déchirure sur les bords de la toile, sur l'intérieur de la toile, au niveau des soudures et coutures
 - Aucun dépôt épais d'origine végétale ou animale
- > Il faudra procéder à son nettoyage 1 fois par an en respectant les instructions suivantes:
 - Dérouler complètement la toile SWK15
 - Dépoussiérer la toile avec une brosse douce, ou avec un aspirateur
 - Laver en utilisant une solution savonneuse moyenne à 10 % par litre d'eau et à une température de 20°C
 - Rincer à l'eau claire
 - Renouveler l'opération si nécessaire
 - Laisser sécher à l'air libre
 - Enrouler la toile SWK15 uniquement quand elle est sèche

➤ ÉLIMINATION DES TACHES

Certaines salissures peuvent être difficiles à nettoyer; dans ce cas, vous pouvez recourir à un produit spécifique comme le TEX'AKTIV CLEAN recommandé par DICKSON CONSTANT, en prenant soin de bien rincer après usage.

➤ CONTACTS INTERDITS

Type de nettoyage	Produits chimiques organiques	Produits chimiques inorganiques
Poudres abrasives	Acétone – essence - benzène	Ammoniaque – acide nitrique
Pâtes abrasives	Toluène - Trichloroéthylène	Javel – acide acétique
Liquides abrasifs	Perchloroéthylène	Acide sulfurique
Eponges abrasives	Kérosène – essence de Térébenthine	Soude – soude caustique
Vapeur pressurisée	Fuel domestique et autres	Acide Chlorhydrique



GARANTIE CONVENTIONNELLE

DICKSON CONSTANT garantit conventionnellement la toile SUNWORKER pendant 5 ans à partir de la date d'achat du store et dans les conditions exposées ci-après:

NOUS GARANTISSONS:

- Une résistance à la rupture au moins égale à 100 daN/5cm en chaîne et 60 daN/5 cm en trame conformément à la norme EN 13561 en vigueur
- Une certification feu, en fonction des gammes : M1 ou M2 - NF 92503 / B1: DIN 4102 / C1: UNI 9176 / Classe 1: UNE-EN 13773:2003 / Euroclass Bs2d0 (EN 13501-1) (certificats non feu disponibles)
- Une résistance UV minimum de 4/5 (1000h), classe 3 ou 4 selon coloris et selon la norme EN 13561
- Remplacement du métrage défectueux à l'exclusion de tout autre remboursement de frais et de tout autre dédommagement.

La garantie couvre exclusivement les toiles régulièrement entretenues, dans des conditions normales d'utilisation et d'environnement.

Toute réclamation devra être faite dans les dix jours de la constatation du défaut, et adressée au point de vente dans lequel l'achat a été fait, par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée de la facture d'achat.

La toile sera tenue à la disposition des experts de DICKSON CONSTANT ou de sa compagnie d'assurance. Le remplacement ou remboursement du tissu défectueux n'a pas pour conséquence de prolonger la présente garantie.

LA GARANTIE NE COUVRE PAS:

- Les parties du store autres que la toile commercialisée par Dickson Constant
- Les imperfections telles que marbrures, trous bouchés, décadage tant qu'elles sont dans les tolérances indiquées dans nos fiches techniques (cf bulletin technique qui complète celles-ci)
- Les défauts provenant du vieillissement et de l'usure normale de la toile tels que décrits dans la norme EN 13561.
- Les conséquences de conditions d'installation, d'environnement ou d'utilisation ne correspondant pas à des conditions normales, aux usages de la profession, aux normes prescrites par DICKSON CONSTANT ou à la destination de la toile.
- La réparation de dommages ou défauts de la toile résultant d'accidents ou de négligences non imputables à DICKSON CONSTANT ou résultant de la force majeure.

SONT NOTAMMENT ET EXPRESSEMENT EXCLUES TOUTES DEGRADATIONS DUES:

- Au défaut d'entretien ou à l'utilisation de produits ou instruments inadaptés : il ne doit être employé ni détergent, produits chimiques, solvant, ni râcle ou autre instrument risquant de détériorer la surface
- A la foudre ou à des conditions climatiques inhabituelles
- Aux pollutions atmosphériques ou phytosanitaires (algues, mousses...)
- Aux salissures d'animaux
- Aux défauts de montage, faute de manoeuvre de l'utilisateur, projection de produits divers, accrochage d'objets sur la toile, chute d'objets, chocs, accident de voirie, vandalisme, brûlures de cigarettes ou autres, incendie

Le bénéfice de la présente garantie conventionnelle ne fait pas obstacle à l'exercice de la garantie légale.